



DEVENIR CLUB ETAF

Exemple de modèle de fonctionnement

LA GENÈSE DU PROJET

- Un président décidé à faire monter son club le plus haut possible.

Et conscient des besoins:

- Des conditions d'entraînement favorables
- Du matériel performant, adapté et en bon état
- De nombreux créneaux horaires
- Un professionnel qualifié à temps plein
- Un bureau uni autour de ce projet prioritaire

Pour cela, il faut les finances !



LA GENÈSE :

LES BASES À METTRE EN PLACE : L'ADMINISTRATIF

- Mettre le prix des licences en phase avec le projet
- Organiser le club comme une entreprise
- Faire les démarches pour accueillir un professionnel

Votés à l'ag d'octobre 2012 :

- Augmentation du prix des licences
- Accord d'avoir un salarié
- Accord du projet global ETAF
- Création des statuts

Licences de :

- 120€ à 240€ (adultes)
- 90€ à 180€
dès la rentrée 2013

Opportunité que cette année là, que je veuille passer mon DEJEPS



LA GENÈSE :

LES BASES À METTRE EN PLACE : SPORTIF

- Création d'un groupe « Ecole de tir »
- Création d'un contrat moral (Archer, parents, club)
- Structuration de tous les entraînements
- Accompagnement en compétition
- Accompagnement hors entraînement
- Financement de matériel d'entrée en compétition

Saison FITA 2013 : Obtention du Label ETAA
(Ecole du Tir à l'Arc Auvergne)

Août 2014 : Obtention de mon DEJEPS



SAISON 1 DU PROJET : ETAF

2014 - 2015

- Enseignement de la saison précédente :
 - Contrat moral non respecté
 - Manque de rigueur et d'exigence
 - Cadre encore trop flou
- Mise en place d'un chèque de caution à la hauteur de l'aide engagée
- Réunion école de tir avec les tireurs et les parents
- Création d'un nouveau créneau ECOLE DE TIR (Mercredi de 13h à 15h)
- Augmentation de l'exigence d'entraînement
- Investissement de l'aide ETAA directement pour le matériel tireur (600€)
- Mise en place de week-end de cohésion
- Emploi en contrat aidé sur 3 ans à temps plein



SAISON 2 DU PROJET : ETAF

2015 - 2016



- Mise en place d'une séance PPG obligatoire une fois par mois (Lieu spécifique)
- Démarche de création d'un terrain d'entraînement extérieur permanent.
- Gros travail mairie pour améliorer nos structures existantes (Mur de tir, chevalets, cibles, lieu de stockage...)
- Augmentation du nombre de tireurs dans l'école de tir (8 à 12)
- Mise en valeur de ces tireurs-là (Récompenses, créneaux spécifiques, aide matérielle, tenue club...)

Mais également :

Sanction forte et exemplaire
(Appuie de l'institution envers le responsable sportif)

**Archer exclu et chèque encaissé
pour non respect des engagements
et comportement inadmissible**

*** Podium DRE Jeunes Auvergne**
*** 3 Quotas ETAF**



SAISON 3 DU PROJET : ETAF 2016 - 2017



- Naissance du nouveau terrain extérieur
- Augmentation du nombre d'entraînement -> de 16 à 24h en extérieur
- Recherche de partenaires privés
- Renouvellement des contrats école de tir
- Augmentation de l'exigence sportive
- Lancement des meilleurs jeunes sur les TNJ
- Mise en place d'une séance « Prépa Mentale » complémentaire
- Avec la fusion des régions, arrêt de la dotation ETAA
- Nombre de tireurs dans l'école de tir de 12 à 16
 - 4 tireurs dans les quotas ETAF et 2 à moins de 5 pts du quota garçon de 530 pts
 - Participation à la DRE Auvergne – Rhône- Alpes



SAISON 4 DU PROJET : ETAF

2017 - 2018



- Réorganisation de l'école de tir :
 - Ajustement des aides club
 - Nombre de tireur max 16
 - Aide définie pour les TNJ
 - Création de groupe d'âges (Benjamins / Minimes et Cadets / Juniors)
- Instauration d'un test de sélection pour intégrer l'école de tir (Différent niveau créé) :
 - Groupe débutant
 - Groupe compétition
 - Groupe élite

Aides en fonction du niveau et des engagements du tireur

Obtention du label ETAF avec 7 quotas

Fin du contrat aidé, embauche en CDI à la rentrée
2018



EN FIL ROUGE : LES FINANCES



- Intervention du DEJEPS dans d'autres clubs
- Partenaires et sponsors
- Missions départementales et régionales du DEJEPS
- Dossiers de subventions (département, région, CNDS...)
- Augmentation des licenciés
- Evolution progressive du prix de la licence
- Mise en place d'évènementiels (Compétitions, stages, animations...)



EN FIL ROUGE : L'ASPECT HUMAIN

- Respect permanent des personnes
- Apprentissage du vivre ensemble
- Valeurs éducatives et charte éthique
- Etre toujours bienveillant
- Savoir écouter et considérer les propos des archers, même enfant.
- Créer un climat de confiance / de confiance



Etre toujours en phase avec son discours

